

DEPARTEMENT
SOMME
ARRONDISSEMENT
AMIENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°66/2026

Communauté de Communes Nièvre et Somme
2 Allée des Quarante - BP 30214 - 80420 FLIXECOURT
Tél : 03/22/39/40/40

Membres titulaires en exercice : 53
Membres titulaires présents : 50
Membres votants : 51

L'an Deux mille vingt-six, le mercredi 15 Avril à 15h00, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Nièvre et Somme légalement convoqué le mardi 7 Avril, s'est réuni à la salle Le Chiffon Rouge à Flixecourt sous la présidence de Monsieur Philippe FRANCOIS, Président

Etaient présents tous les délégués titulaires suivants :

Mmes BENEDINI-POLLEUX/ POIRET/ LEPOIX/ STEFANCZYK/ HAFIAN/ LEBRUN/ DIRUY/
PADE/ CALAIS/ SOUILLARD/ DE ALMEIDA/ DORION/ DECERF/ LEMAIRE/ BARDOUX

Mrs DETOURNE/ PINCHON/ GOURGUECHON/ HERBETTE/ BARBET/ DELASSUS/
LAGRANGE/ DELFOSSE/ SINOQUET/ MARECHAL/ GAILLARD/ DELAFOSSE/ TESTU/
GUILLOT/ COLOMBEL/ MAUGER/ ROHAUT/ PHILIPPE/ CAUDRON/ FRANCOIS/
WALIGORA/ BONVARLET/ TIRMARCHE/ OLIVIER/ DELVILLE/ BELLAREDJ/ HENRY/
PARMENTIER/LOUETTE/ POIRÉ/ CLAEYS/ LEFEBVRE/ DUCROTOY/ LECLERCQ/
LEBLANC

Etaient excusés, absents tous les délégués titulaires suivants :

Madame PELTOT
Mrs CARLE, FOURNET

Pouvoir :

Monsieur CARLE donne pouvoir à Mme DE ALMEIDA

Secrétaire de séance : Madame PADE

**OBJET : REPRESENTANTS DE LA CCNS A L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE
COOPERATION CULTURELLE « SOMME PATRIMOINE »**

La séance étant ouverte,

Vu les statuts de la Communauté de Communes Nièvre et Somme,

Vu les statuts de l'EPCC Somme Patrimoine,

Le Département de la Somme, gestionnaire du centre archéologique de Ribemont-sur-Ancre, du parc de Samara et propriétaire de la citadelle de Doullens, a regroupé les activités culturelles, patrimoniales et touristiques sur ces sites en une unité administrative, juridique et de gestion en créant un

Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC), sous l'intitulé « Somme Patrimoine ». La Communauté de Communes Nièvre et Somme adhérant à cet EPCC doit désigner ses représentants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité

1 titulaire et 1 suppléant :

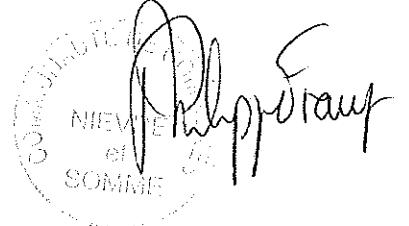
➤ DESIGNÉ

- ✚ Monsieur Philippe FRANCOIS en tant que représentant titulaire
ET
- ✚ Monsieur Régis SINOQUET en tant que représentant suppléant

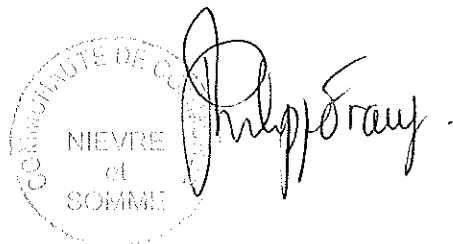
de la Communauté de Communes Nièvre et Somme pour siéger au conseil d'administration dudit établissement.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an indiqués ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président.

A circular official stamp of the Communauté de Communes Nièvre et Somme is partially visible. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink that reads "Philippe François".

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire compte tenu de sa transmission en préfecture le 20 Avril 2026 et de sa publication le 21 Avril 2026.

A circular official stamp of the Communauté de Communes Nièvre et Somme is partially visible. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink that reads "Philippe François".